

Un engagement mondial face au changement climatique



STIMULER LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE

Les pays en développement peuvent sauter l'étape des énergies polluantes pour passer directement à des solutions énergétiques propres, renouvelables notamment, à condition que des mécanismes efficaces de transfert de technologie le leur permettent. Les projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le domaine du changement climatique visent à favoriser ces transferts de technologie, plus particulièrement en fournissant l'information nécessaire, en créant un contexte propre au renforcement des capacités locales, et en stimulant les marchés locaux de ces technologies.

Depuis sa création, le FEM a financé des projets visant à développer et transformer le marché de près d'une trentaine de technologies dans plus de 130 pays. Ces projets ont non seulement permis d'analyser les obstacles qui empêchent la pénétration sur certains marchés de nouvelles technologies et méthodes sans incidence sur le climat, mais ils ont aussi aidé à formuler et mettre en œuvre des stratégies permettant de lever les obstacles identifiés.

Les interventions du Fonds sont conçues pour avoir un effet positif et durable sur le transfert et la diffusion des technologies dans les pays bénéficiaires. Ainsi, les financements du FEM facilitent l'introduction de technologies non préjudiciables au climat qui sont au moins aussi efficaces par rapport à leur coût que les technologies conventionnelles, même lorsqu'elles ne sont pas encore disponibles ou connues dans les pays en développement.

INTENSIFIER LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE

De nombreux projets du FEM visent à modifier profondément les modes de consommation de l'énergie. Dans certains cas, des approches régionales ont été adoptées afin de profiter des similitudes entre différentes régions et de réaliser des économies d'échelle. Ainsi, le programme régional de mini et microhydraulique en Afrique francophone va promouvoir un centre de technologie régional. Ce programme doit intensifier les transferts Sud-Sud de connaissances et de technologies et le renforcement des capacités techniques au niveau régional, et accroître l'accès de la région aux méthodes de référence et à l'information sur les technologies.

Par ailleurs, le FEM contribue à des activités de promotion de l'innovation au niveau national et de regroupement des marchés au niveau mondial, notamment pour les technologies actuellement trop chères mais susceptibles d'être d'un bon rapport coût-efficacité par la suite. Il a mis au point un dispositif de transfert de technologie adapté aux différents obstacles existants méconnaissance de la part du consommateur ou du fournisseur, coûts initiaux élevés, politiques publiques restrictives, absence de modèles commerciaux et capacités de mise en œuvre limitées. Ce dispositif aidera les pays à utiliser les futurs financements du FEM pour renforcer leurs capacités locales en matière de transfert de technologie et pour proposer des solutions respectueuses du climat et des principes à la base du fonctionnement du FEM : coût-efficacité, viabilité à long terme, transposabilité et appropriation des projets par les pays.

Les projets suivants illustrent le concours apporté par le FEM aux transferts de technologie dans le domaine du changement climatique.

CHAUDIÈRES À HAUT RENDEMENT EN CHINE

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, un projet du FEM administré par la Banque mondiale a permis à neuf fabricants de chaudières, sélectionnés parmi les plus performants, de bénéficier d'un transfert de technologie et d'une assistance technique pour mettre au point des modèles de chaudière à haut rendement de combustion.

Dans le cadre de ce transfert de technologie, du matériel de pointe a été importé pour permettre à ces fabricants de moderniser les modèles existants. Les fabricants reçoivent également une assistance technique pour mettre au point, produire, commercialiser et financer de nouveaux modèles de chaudières et améliorer les programmes de services à la clientèle. Les entreprises industrielles reçoivent aussi un soutien et une formation technique pour comprendre le fonctionnement, acheter et exploiter des chaudières à haut rendement. Enfin, les instituts de recherche et les administrations publiques ont accès à une aide pour faire connaître ces technologies à d'autres fabricants.

CHAUFFE-EAU SOLAIRES AU MAROC

Le nombre de chauffe-eau solaires installés au Maroc a augmenté de façon spectaculaire ces dernières années, passant de quelque 20 700 unités en 1998 à environ 111 300 en 2004. Cette envolée peut être attribuée en partie à un projet du FEM administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dont l'objectif est d'appuyer l'installation de 80 000 mètres carrés de capteurs solaires pour chauffeeau. Des études ayant montré que la qualité et la fiabilité des équipements utilisés freinaient le développement du marché, le projet vise à améliorer ces deux aspects par différents moyens.

Dans le cadre du projet, les administrations et les entreprises privées recoivent une formation qui doit leur permettre de promouvoir, évaluer et installer des chauffe-eau solaires. Le projet aide le Maroc à adopter les critères et procédures d'essai nécessaires pour que tous les appareils vendus et installés dans les pays répondent aux normes internationales les plus élevées. Il permet aussi d'aider les assembleurs et les fabricants à appliquer des normes plus rigoureuses, de former les architectes et les ingénieurs à l'application des normes et procédures existantes, et de préparer des codes de bonnes pratiques pour les constructeurs, les installateurs et les plombiers. Toutes ces actions visent à permettre une croissance soutenue de cet important convertisseur d'énergie renouvelable.

L'ÉOLIEN AU MEXIQUE

Le FEM travaille avec le Gouvernement mexicain et ses trois Agents d'exécution — le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque mondiale — pour jeter les bases du recours à l'éolien et à d'autres énergies renouvelables dans le pays. Ces efforts conjugués devraient faire du Mexique l'un des chefs de file de la valorisation des énergies renouvelables dans le monde.

Dans le cadre du projet Évaluation des sources d'énergie solaire et éolienne administré par le PNUE, le FEM aide les autorités mexicaines à améliorer leur connaissance et leur compréhension du potentiel éolien du pays.

Avec le projet Plan d'élimination des obstacles à l'exploitation en vraie grandeur de l'énergie éolienne administré par le PNUD, le FEM accompagne le Gouvernement mexicain dans son effort d'accroissement des capacités locales pour travailler dans ce secteur et adopter cette énergie. L'Instituto de Investigaciones Electricas va ainsi pouvoir créer un centre de recherches sur les éoliennes, qui permettra de mieux comprendre l'éolien dans le contexte mexicain. L'institut formera aussi des techniciens à l'installation, l'entretien et à terme la fabrication de matériel de production d'électricité éolienne au Mexique. Enfin, les pouvoirs publics sont en train de créer les conditions favorables à l'émergence d'entreprises en coparticipation avec les principaux fabricants d'éoliennes.

Un troisième projet administré par la Banque mondiale, Valorisation à grande échelle des énergies renouvelables, est l'occasion pour le FEM d'aider le Mexique à modifier le cadre réglementaire du secteur de l'électricité pour que les producteurs d'électricité renouvelable – qu'elle qu'en soit la source — puissent vendre leur production au réseau et aux consommateurs privés dans des conditions acceptables. Les ressources du FEM sont en outre utilisées pour financer une partie des coûts liés à la production d'électricité renouvelable, et faire ainsi décoller ce marché.

L'aide apportée par le FEM dans le cadre de ces trois projets va contribuer à faire du Mexique l'un des leaders mondiaux de la mise en valeur et de la production d'électricité renouvelable.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Clare Fleming
Fonds pour l'environnement
mondial
1818 H Street NW
Washington DC 20433
États-Unis
Téléphone : 202-473-0508

Télécopie : 202-522-3240

www.theGEF.org

Novembre 2005